

Conseil consultatif Personne en situation de handicap (CcPSH) Feuille de route 2022-2024

Animateur: Alain Cuvelier

Secrétaire : Pascale Verraghenne

La dynamique des Conseils consultatifs s'inscrit dans la volonté du Conseil communal de favoriser l'information, la consultation et la participation citoyennes.

Les Conseils consultatifs ont vocation à :

- mettre en place un dialogue structuré et régulier entre les autorités communales et les représentants de la population,
- soutenir/développer, au sein de la population un intérêt pour la chose publique et une connaissance du fonctionnement démocratique,
- alimenter les réflexions du Conseil/Collège communal sur certaines thématiques,
- contribuer à l'animation, au renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration du cadre de vie dans la commune.

Dans cet esprit, les Conseils consultatifs sont des lieux d'échange d'information et de débat, de sensibilisation, de consultation et de proposition. Ils traiteront des thèmes qu'ils choisiront ou qui leur seront soumis par le Collège communal ou au moins par un tiers des membres du Conseil communal. Les conclusions des débats font l'objet d'un rapport qui sera transmis au Collège communal ainsi qu'aux membres du Conseil consultatif. Le Collège communal est tenu de réserver une suite aux demandes et/ou propositions formulées par le Conseil consultatif.

1. Objectifs du Conseil consultatif Personne en Situation de Handicap 2022-2023

- 1. FAMILIARISER (sensibiliser)
- **2. ACCESSIBILISER** (accessibilité pour tous, mobilité et infos)

2. Liste des actions découlant des objectifs

OBJECTIF 1 - FAMILIARISER

Action 1 - Sensibiliser les citoyens (+ commerçants), le politique, l'administration au sens large

Action 2 - Organiser un événement à la date du 3 décembre (journée internationale de la personne handicapée)

Action 3 - Installer des stands de sensibilisation pendant quelques jours dans des endroits de passage important (Douaire, Grand'place...)

Action 4 - Toucher le public non sensibilisé (en participant p.ex. au Duoday) Description :





Conseil consultatif Personne en situation de handicap (CcPSH) Feuille de route 2022-2024

- Action 5 Communiquer, faire de la « publicité » (bulletin communal, AHinfo, site Ville...)
- Action 6 S'inclure dans les événements existants (nouveaux habitants, fêtes de Wallonie, partenariat...)
- Action 7 Sensibiliser les services (de l'administration) à l'accueil des PSH

OBJECTIF 2 - ACCESSIBILISER

- Action 1 Faire un état des lieux de ce qui existe déjà, des actions et sensibilisations déjà mises en place
- Action 2 Lister les associations PSH qui existent et sont actives sur le territoire de la Ville, les consulter, créer un lien, travailler ensemble pour le 3/12 ?
- Action 3 Faire connaitre ce qui existe
- Action 4 Identifier les lacunes
- Action 5 Faire des recommandations pour améliorer ce qui existe et combler les lacunes
- Action 6 Sensibiliser et former les services à l'accueil des PSH

Programme Stratégique Transversal: https://www.olln.be/fr/ma-ville/vie-politique/college-communal/documents/plan-strategique-transversal/pst-olln-final-22-10-2019-photos.pdf

